

# A la Caisse des dépôts, des syndicats qui décodent...

**L**A direction de la Caisse des dépôts mène, depuis quelques mois, une enquête interne sur le respect du secret des codes d'accès à son système informatique. En cause : des intrusions dans les ordinateurs d'un syndicat. Vol du fichier d'adhérents, pompage de projets de tracts et d'articles syndicaux... A la fin de 2014, l'Union nationale des syndicats autonomes (Unsa) découvre que son ordinateur est visité depuis plusieurs mois. Le rythme de ces incursions s'est intensifié à l'approche des élections professionnelles du 4 décembre, dont l'enjeu est la répartition des moyens accordés aux syndicats (salariés détachés, locaux, etc.).

## La clé du mystère

Malgré ce mauvais scénario d'espionnage, l'Unsa remporte les élections (avec 28 % des voix) puis alerte la direction. A qui trois petites semaines suffisent pour découvrir que le syndicat

majoritaire a bien été victime d'une intrusion. L'un des 20 informaticiens gardiens des codes secrets qui permettent l'accès aux 5 600 ordinateurs de la Caisse (de l'employé de base au directeur général) a balancé celui de l'Unsa. Deux bénéficiaires du tuyau ont ensuite utilisé ces clés.

Le 16 mars, la directrice du risque et du contrôle annonce « un plan d'action pour remédier aux dysfonctionnements » qui ont rendu possibles ces fuites. Toutefois, elle refuse d'envisager des sanctions à l'encontre du ou des gardiens des codes qui ont diffusé celui de l'Unsa, et pas davantage contre les deux syndicalistes qui ont fait leurs choux gras de ces tuyaux. Face à cette inaction, les élus de l'Unsa ont déposé une plainte, le 20 avril, estimant que l'affaire dépassait le cadre des rivalités syndicales. Pour eux, un tel viol de secrets informatiques, s'il restait impuni, pourrait susciter des vocations.

## Une mine de secrets

Car les ordinateurs de la Caisse des dépôts n'ont pas vocation à être ouverts à tous les vents, vu que la banque est, entre autres, le principal créancier de la Sécu, le champion incontesté du parc de logements locatifs, le premier assureur des personnes (accidents, vie...) et qu'elle est présente dans le capital d'une bonne quinzaine de sociétés du CAC 40, parmi lesquelles Accor, PSA, Saint-Gobain ou Eiffage.

Du coup, la direction générale de la Caisse, qui a tenu plusieurs réunions sur cette question la semaine dernière, a décidé de collaborer pleinement avec la justice et, à la lumière de cette affaire, de revoir de fond en comble la gouvernance de son système informatique. Pour un peu, il lui faudrait remercier ces branquignols.

A. G.

## EMPLOIS SE MULTIPLIENT

